

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
COMMUNE DE MONTBARTIER  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt,

Le 07 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MONTBARTIER, dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mr RAYNAL Jean-Claude, Maire.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14 Pour : 14

Conseillers présents : Mmes BARBAT. BALY. COUPEL. AUPIAIS. DOUMERC.

Mrs RAYNAL. GRADIT. BALADIÉ. SIMMER. ROGÉ. SERVANS. OUAMARA.

Excusé : Mme CUZACQ par Mr GRADIT. Mme PAGANO par Mr RAYNAL. BOLHY.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude DOUMERC.

Date de convocation : 02/07/2020

**OBJET : SUBVENTIONS 2020**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'en raison de l'épidémie du COVID 19, certaines associations ont été fortement impactées et qu'il convient de revoir les subventions accordées au titre de 2020.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **DECIDE** de modifier l'article 6574 du budget 2020 comme suit :
- Amicale du maquis des carottes : 150,00 € (+50,00 €)
- Bouge et vous : 1 000,00 € (+ 700,00 €)
- Comité des fêtes : 2 400,00 € (- 3 600,00 €)
- Ecole de pêche : 400,00 € (- 100,00 €)
- OCCE coopérative scolaire : 1 000,00 € (+ 50,00 €)
- Tennis club : 400,00 € (+ 100,00 €)
- 1,2,3 gym : 1 000,00 € (+600,00 €)
- Krav Maga : 200,00 € (+ 200,00 €)
- ADDA 82 : 100,00 € (+ 100,00 €)
- Prévention routière : 100,00 € (+ 100,00 €)

**Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures.**

**Le Maire :**  
**Jean-Claude RAYNAL,**

